



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N°32 EN LIGNE

LUNDI 24 FEVRIER 2025



OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – CHARRIN – CIVET
Mrs	BOUSELOUGUIA – DUC-GAYFFIER

Annexe 01 – Presse

SOMMAIRE

Trésorerie

Page 02

Compétitions

Page 06

Technique

Page 08

Officiels

Page 10

Equipements

Page 14

Qualification

Page 15

Infos clubs

Page 16

Courriers

Page 17

TRÉSORERIE

APPEL 5ème ACOMPTE – SAISON 2024-2025

Ci-après l'appel du 5^{ème} acompte pour la saison 2024-2025

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le vendredi 28 février 2025.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} mars 2025.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

BOURG DE PEAGE	2 200,00 €
CREST SAILLANS	2 300,00 €
ST VALLIER	4 500,00 €

APPEL 6ème ACOMPTE – SAISON 2024-2025

Ci-après l'appel du 6^{ème} acompte pour la saison 2024-2025

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le lundi 31 mars 2025.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} avril 2025.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

ANDANCE ANDANCETTE	1 400,00 €
ANNEYRON	1 800,00 €
AUBENAS	2 500,00 €
BASKET NORD ARDECHE	1 800,00 €
BEAUMONT	2 200,00 €
BOURG DE PEAGE	3 000,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	500,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	3 000,00 €
CHAVANAY	0,00 €
CHOMERAC	1 600,00 €
CREST SAILLANS	2 300,00 €
CRUSSOL BASKET	4 000,00 €
DEUME	1 000,00 €
ECLASSAN	2 200,00 €
EPINOUBE	950,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2 300,00 €
HAUTERIVES	550,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	200,00 €
LAVEYRON	400,00 €
LA VOULTE	2 300,00 €
LE CHEYLARD	870,00 €
LE TEIL	1 300,00 €
MANTAILLE	1 800,00 €
MERCUROL	3 000,00 €
MONTELIER	2 300,00 €
MONTELIMAR	2 100,00 €
NYONS	880,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	1 400,00 €
PIERRELATTE	1 600,00 €
PORTES LES VALENCE	2 900,00 €
PRIVAS	900,00 €
RHODIA	100,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	3 100,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	1 400,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	2 000,00 €

ST PIERRE DE BŒUF	750,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	2 500,00 €
ST VALLIER	4 500,00 €
SAULCE	1 600,00 €
SAVASSE	800,00 €
SERRIERES	450,00 €
TAIN TOURNON	2 500,00 €
VALENCE BOURG	3 300,00 €
VANAU	700,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2 750,00 €
VERNOUX EN VIVARAIS	900,00 €

APPEL 6ème ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2024-2025

Ci-après l'appel du 6^{ème} acompte pour la saison 2024-2025 de la caisse des officiels.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le lundi 31 mars 2025.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} avril 2025.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

ANDANCE ANDANCETTE	300,00 €
ANNEYRON	300,00 €
AUBENAS	0,00 €
BASKET NORD ARDECHE	50,00 €
BEAUMONT	0,00 €
BOURG DE PEAGE	0,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	60,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	400,00 €
CHAVANAY	0,00 €
CHOMERAC	200,00 €
CREST SAILLANS	400,00 €
CRUSSOL BASKET	400,00 €
DEUME	0,00 €
ECLASSAN	400,00 €
EPINOUBE	0,00 €

GENISSIEUX ROMANS	0,00 €
HAUTERIVES	100,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	0,00 €
LAVEYRON	0,00 €
LA VOULTE	150,00 €
LE CHEYLARD	0,00 €
LE TEIL	100,00 €
MANTAILLE	150,00 €
MERCUROL	0,00 €
MONTELIER	0,00 €
MONTELMAR	0,00 €
NYONS	0,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	0,00 €
PIERRELATTE	400,00 €
PORTES LES VALENCE	0,00 €
PRIVAS	100,00 €
RHODIA	0,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	0,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	300,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	50,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	150,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	0,00 €
ST VALLIER	150,00 €
SAULCE	0,00 €
SAVASSE	0,00 €
SERRIERES	200,00 €
TAIN TOURNON	0,00 €
VALENCE BOURG	0,00 €
VANAU	50,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	400,00 €
VERNOUX EN VIVARAIS	0,00 €

COMPÉTITIONS

⚠ ATTENTION ⚠

La Ligue AURA a communiqué les nouvelles formules pour leurs championnats Jeunes 2025-2026.

Les clubs drôme-ardéchois sont priés d'en prendre connaissance sur les BH de la Ligue.

Toute rencontre (senior ou jeune) jouée après le 13 avril 2025 sera déclarée forfait pour les deux équipes.

MODIFICATIONS 7 MAJEURS Effet le 24/02/25

CHAVANAY 1 - DFU13-2-P3		
ALLIX Margaux	remplace	DEPLAUDE PROTTE Manon

VERNOSC DAVEZIEUX 1 - DMU13-P3		
MARTINEZ Aubin	remplace	MANTELIN Hugo

VERNOSC DAVEZIEUX 2 - DMU13-2-P3		
MAOUCHE Evan	remplace	ESCIT BLINDING Timothée
SEUX Zack	remplace	HOURDOU Joseph

ANNULATION AMENDE BH 31

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
BOURG DE PEAGE	3159	DMU15-P3 Poule B	15/02/25	Feuille mal remplie (erreur n° licence d'un joueur)	10,00 €

Lors de la vérification des feuilles de match, la commission des compétitions remarque que de nombreuses erreurs signalées (**joueurs, officiels et délégué de club**) par le Post contrôles E-marque pourraient être évitées par une meilleure gestion des clubs.

Pour essayer d'y remédier et éviter des amendes, il faut :

- Entrer les numéros de licence plutôt que le nom dans le bandeau déroulant ;
- Mettre les prénoms en entier et pas seulement les initiales ;
- Attention aux BC au lieu de VT et vice-versa ;
- Vérifier la feuille de marque avant de l'envoyer ;
- Ne pas hésiter à indiquer en "Réserves" au dos de la feuille si vous constatez une erreur ou/et envoyer un mail à la commission des compétitions pour le signaler.

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres							Club	Amendes	
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4			5
PRM-P2	A	1066	T-22/02					BEAUMONT	50 euros
DMU18-P3	B	3107	T-22/02					VERNOSC DAVEZIEUX	50 euros
DMU18-2-P3	B	4565	B-22/02					ST PAUL TROIS CHATEAUX	50 euros

TECHNIQUE

Bienvenue à Mme SAPET Armony, le nouveau sélectionneur de la Sélection féminine.



Détection 2014/2015

La commission Technique organise des rassemblements par secteur le :
Dimanche 16 mars de 9h00 à 12h00 (lieux à déterminer).

Une nouvelle détection aura lieu sur le secteur du Centre le mardi 29 avril pour les garçons et le mercredi 30 avril pour les filles sur l'ensemble de la journée.



STAGE COMITE JOURNEE FILLES

Les enfants ci-dessous sont convoqués à un stage à la journée durant les vacances scolaires le :

Mardi 4 mars 2025 de 10h00 à 16h00 et mercredi 5 mars 2025 de 9h30 à 15h30 au gymnase du lycée du Valentin Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Liste des enfants convoqués

BAFFERT Romy - BAZIN Zélie - BECKER Marion - BERTRAND Romy - BILLON Ayi Iris - BONNETON Tess -
DELEUZE Heidi - DUFOUR Mia - DURAN Elea - GOZNIAC Alena - JOUHANNY Anna - LOPEZ Jordane -
MAYAMBA-NGAMADITA Gabrielle - MOURRIER Liséa - NANGUET Shana - POILLEAUX Cali - RAOUX Nina -
SOUMARE Aissata



STAGE COMITE JOURNEE GARCONS

Les enfants ci-dessous sont convoqués à un stage à la journée durant les vacances scolaires le :

Lundi 3 mars de 10h00 à 16h00 et mercredi 5 mars de 11h00 à 17h00 au gymnase du lycée du Valentin Avenue de Lyon à Bourg lès Valence.

Liste des enfants convoqués :

ANDRIEUX Nils - BAKALI James - BARLET Clément - BIJELOVIC Lazar - BOURRET Raphael -
CHAMBEU BONNET Giulian - FAYETTE Mathias - GILLES FABRA Mylan - LE GOFF Cameron - LEULY Gabriel -
OZCELIK Ruzgar - PELLEGRINI Elois - PUYO Axel - REMADI HINAUT Robin - REMION Marley - ROBERT Morgan -
ROMEYER Lowen - SARRAZIN Tom

Concernant ces deux stages comité, un mail a été envoyé à chaque stagiaire.
Afin de faciliter l'organisation de ces journées d'entraînement, nous vous demandons de vous rapprocher
des parents afin de s'assurer qu'ils ont bien informé la commission technique de la présence ou non de
leur enfant sur la boîte mail de la commission : technique@dromeardechebasketball.org

FORMATION CS1 – Construire le joueur



Nous vous informons que les inscriptions pour le CS1 sont en ligne sur le site de l'IFRABB au lien suivant [CS1 - Construire le joueur | IFRABB](#)

Vous pouvez télécharger le programme de formation via le lien suivant : [PROGRAMME DE FORMATION](#)

Vous pouvez vous connecter pour avoir des informations sur le contenu, les horaires, les lieux et les inscriptions

N'hésitez pas à transmettre ce mail vos coachs qui pourraient être intéressés.

CONSTRUIRE LE JOUEUR

Téléchargez le programme de formation complet CS1



CS1 - ISÈRE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



CS1 - PUY DE DÔME

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



CS1 - RHÔNE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



CS1 - LOIRE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS



CS1 - AIN

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Ce CS est complet ou a déjà commencé ? Inscrivez-vous sur liste d'attente.

OFFICIELS



LES ARBITRES AU STAGE DU 23 FEVRIER

Le stage de formation des arbitres a eu lieu à Guilhaud-Granges, le dimanche 23 février 2025, et a réuni plus de 50 arbitres.

La journée a débuté par un accueil chaleureux, suivi d'une présentation des différents modules qui seraient abordés au cours de la formation.

Tous les arbitres présents ont reçu un tee-shirt floqué du slogan « **NO REF, NO GAME** ».

Deux modules étaient consacrés à la gestion des acteurs et au contrôle des rencontres. Plusieurs scénarios de match ont été réalisés sur le terrain (par exemple : match serré, interruption de match, propos racistes et sexistes, bagarre). Les arbitres, répartis sur deux terrains, ont eu l'opportunité de jouer, d'arbitrer et d'échanger après chaque scénario pour réfléchir ensemble et améliorer leurs compétences.

Un module vidéo a également été proposé, permettant aux arbitres de visionner des situations de jeu axées sur la gestion des acteurs. Ils ont analysé ces situations pour déterminer les bonnes décisions à prendre en tant qu'arbitre.

Un échange avec différents intervenants, composés d'entraîneurs, d'arbitres, d'observateurs et d'anciens joueurs, a permis aux arbitres en stage d'avoir une vision globale du match et de bénéficier de retours concrets sur les points de vue de chaque acteur d'une rencontre. Cela a favorisé une meilleure compréhension des enjeux de chaque rôle.

Dans l'ensemble, cette journée de formation a été enrichissante et a permis aux participants d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer leurs connaissances en arbitrage.

Nous tenons à souligner le sérieux et l'écoute dont ont fait preuve les arbitres tout au long de la journée.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des intervenants sur la journée :

BOUAKAZ Halim – FERGATI Redouane - PETITJEAN Frédéric - MARTINEZ Vincent - OUKRID Jihane

qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Nous tenons à remercier la mairie de Guilhaud-Granges pour la mise à disposition de leur gymnase, ainsi que le club de Rhône Crussol, M. HERMANT Frédéric et M. DUC-GAYFFIER Damien.

Merci également à BOUSELOUGUIA Radouane (Président) et à LATTIER Grégory (responsable du pôle formation) pour leur présence et leur soutien sur la journée.

Ci-dessous les arbitres qui ont participé à l'événement :

ABAYA Solyan - BACHELET Manon - BACHMAR Ambrine - BAZIN Timéo - BENJAMIN Evan - BERNARD Côme - BERTEAU Gabriel - BLACHIER Lucie - BLANC Mélanie - BLIN Tom - BOUABID Malik - BROUSSET Albin - CARRE Léa- CHANTEPY Axe - CHRISTIANSEN Luka - COLO Nathanael - DESPESE Camille - DURUER Selim - EBERLAND Lola - FIERs Martin - FILAMBEAU Claude - FOUILLEN Nicolas - FOURRIER Lou - GENCLER Tolga - GENCLER Yakub - GRANJON Richard - GUIDOUM JAMMES Sarah - JEOFFRAY Dorian - JURDIC Mathéo - LAVIS Maxence - LONGUEVILLE Malo - LUYTON Benoît - MARQUES Mathéo - MARQUES Romain - MEDDAH Kenza - MORTIER Thomas - NORMAND BOUNIAS Mayan - ORS Paul - PELLON Matteo - PIERRE Samuel - REY Ilyes - REYNOUARD Théo - RIEUSSET Kevin - ROBIN Lou-Anne - ROLLOS Frederic - ROMET Baptiste - ROURESSOL Lisa - ROUSSERIE Magalie - SASSOLAT Stéphane - SONNIER Laura - VIAL Louison - WEBER Rayan

Les absences justifiées au stage :

BAZOUZ Benjy - BOLANOS Florient (Suspendu) - POULET RUTHERFORD Gabriel - SOBCZAK Victor - STEENPUT-CHARRE Gabin - TREVISI Gabin -VIOGNE Jean Louis.







EQUIPEMENTS

RAPPEL

Un état des lieux des salles a été fait en novembre 2024

2 documents sont obligatoires et à renouveler régulièrement

- Copie du Procès-verbal de la ou des commissions de Sécurité concernée en cours de validité, (3 ou 5 ans selon classement de l'ERP)
- Pour la sécurité du matériel, de la copie du registre des vérifications et résultats des essais des panneaux (Articles R322-19 à R322-26 du code du sport modifiés par Décret n° 2016-481 du 18 avril 2016) (Validité 2ans)

Un mail a été fait aux clubs pour avoir ces documents.

Si le propriétaire du gymnase ne répond pas, n'hésitez pas à solliciter la commission pour les relancer.

N° Club	Nom de la salle	PV Sécurité	Test But
BASKET CLUB NORD ARDECHE	GYMNASE TALENCIEUX	24/10/2023	26/09/2024
BEAUMONT	GYMNASE MARCEL CERDAN	23/01/2028	10/02/2003
BOURG DE PEAGE UGAP	HALLE CHAMPAGNAT	24/01/2025	27/06/2026
CHANTEMERLE LES BLES	COMPLEXE SPORTIF MICHEL MARTIN	26/08/2029	30/12/1901
CREST-SAILLANS	GYMNASE CHAREYRE	20/05/2017	23/12/2026
ELAN SPORTIF MUZOLAIS	GYMNASE DES VIGNES	02/03/2025	25/02/2024
EPINOUBE BC	GYMNASE MUNICIPAL EPINOUBE	18/02/2029	27/06/2024
GENISSIEUX ROMANS	GYMNASE G. CHERPIN	16/06/2025	30/03/2023
GENISSIEUX ROMANS	SALLE ARAGON	02/10/2020	13/04/2023
HAUTERIVES	SALLE OMNISPORTS	04/08/2025	16/09/2023
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	GYMNASE AUBESSON	19/09/2020	29/10/2017
MONTELIMAR	LES ALEXIS	03/08/2026	23/08/2023
NYONS	SALLE MAISON DES SPORTS		28/06/2014
NYONS	GYMNASE INTERCOMMUNAL		27/03/2008
SAINT SORLIN JARCIEU	SALLE POLY ST SORLIN EN VALLOIRE	17/05/2025	20/09/2023
SAINT VALLIER	LES DEUX RIVES 2	19/04/2020	29/09/2017
SAINT VALLIER	LES DEUX RIVES 1	19/04/2020	09/09/2019
VERNOSC DAVEZIEUX	CENTRE SPORTIF JOSSOLS	25/06/2023	17/01/2024

QUALIFICATIONS

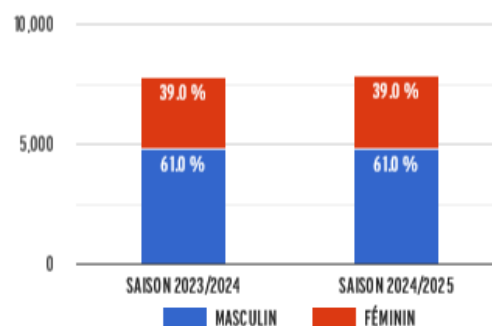
LICENCE NON CONFORME

PIEGROS LA CLASTRE Licence - 200000004840559 - JH904879 - LEMAITRE Volana - 06/10/1990
A fourni un questionnaire de santé au lieu d'un certificat médical

BCNA Licence - 200000004840855 - BC176687 - VIGOUROUX Mila - 20/03/2017
Doit fournir un questionnaire de santé car il a fourni un certificat médical blanc.

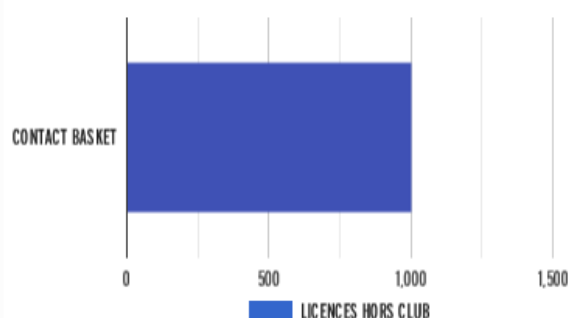
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 27 FÉVRIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2023/2024	2 997	39.0%	4 783	61.0%	7 780
SAISON 2024/2025	3 057	39.0%	4 779	61.0%	7 836
EVOLUTION	60		-4		56
EVOLUTION %	2.0%		-0.0%		1.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 27 FÉVRIER

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	1 003
TOTAL SAISON 2024/2025	1 003



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 27 FÉVRIER 2025

8 839

INFOS CLUBS



TOURNOI 3C3 DES PARTENAIRES
VENDREDI 28/03

GYMNASE DENIS MAURIN DE 19H À 22H
8 ÉQUIPES MAXIMUM

COURRIERS

FFBB – Notes EFFBB

[2025-02-20-NOTE-LR-CD-4-PCT-SMS-Recensement-référents-RSO](#) - MATHIEU Vanessa

[2025-02-20-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-OBS-Etude-Rouen-Analyse-des-modèles-socio-économiques-des-associations](#) - MATHIEU Vanessa

[2025-02-20-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-Formation-Chargé-de-développement-de-structure-sportive-associative](#) - MATHIEU Vanessa

[2024-02-26-NOTE-LR-CD-CLUBS-0-RH-Note-adhésion-groupée-COSMOS-VFIN](#) - MATHIEU Vanessa

LIGUE

[Bulletin officiel n° 30](#)

COMITÉS

ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 32
HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 30
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 29



ardèche
LE DEPARTEMENT

AGENCE NATIONALE DU SPORT
Projets sportifs fédéraux (PSF)



Honexia
Votre partenaire financier indépendant
04 28 38 00 72



**COMPTOIR
du CARRELAGE
St Marcel les Valence
04 75 58 84 15**



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Mamounia
Restaurant Marocain
www.restaurant-mamounia-agadir.com
33 avenue Félix Faure - 26000 VALENCE
depuis 1996 **04 75 56 94 21**
Parkings à proximité

Et aussi
Repas de groupe - Repas d'affaire - Séminaire - Mariage - Réception
Cocktail - Plats à emporter - Traiteur

RESTAURANT BISTROT
"Chez Thierry" le **Jean**
Faurès



VISION UNIK
Opticien Visagiste

PRESSE

Andance

Les basketteuses andançoises sur le parquet... de danse

Ce samedi 22 février, les joueurs et joueuses du club de basket d'Andance ont délaissé le gymnase pour la salle des fêtes d'Andancette, afin d'organiser leur traditionnelle soirée dansante.

Le thème de la soirée était un tour du monde. Chaque invité pouvait venir déguisé selon les couleurs ou les costumes d'un pays : Espagne, Inde, Mexique, Japon ou Jamaïque se sont rencontrés au milieu de la salle. Un champion de bobsleigh tout droit venu de Jamaïque et du film *Rasta Rocket* a même été aperçu.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné au public pour assister aux tournois de pétanque et de basket, les samedi 14 et dimanche 15 juin.



Les seniors filles en provenance d'Inde, lors de la soirée déguisée du 22 février. Photo fournie par le club de basket

Anneyron

Basket-ball : Mantaille s'offre les Rhodaniens de l'AS Tarare



« Le président Jean Guy Aillaud et André Cros (responsable sponsoring), fiers de la belle victoire des seniors. Photo Mantaille sportif

Samedi 22 février, après un week-end de repos, la MN3 de Mantaille Sportif retrouvait la compétition pour la 16^e journée. Mantaille, qui est sur deux succès consécutifs, devait une nouvelle fois rendre une copie parfaite pour sortir de la dangereuse ligne rouge.

Dans le chaudron en ébullition du gymnase Marcel Magnan, Mantaille recevait le 2^e de la poule B, l'AS Tarare. Devant un très nom-

breux public, dès l'entame, les Tarariens ouvraient le score par leur n°4 Pluvy. S'ensuivit une rencontre très physique avec à la mi-temps 41-32 en faveur des Blancs. En 4^e période, les visiteurs revenaient à égalité (66-66) à cinq minutes du buzzer.

Mantaille faisait le forcing face à une belle équipe très collective dans son jeu, maîtrisait pour s'imposer (83-78). Grâce à trois joueurs - Rémi Lenglet, Morgan, Latout et Yanis Masson - parachevant la victoire de 5

points, en moins de 50 secondes et devant un public en délire. Selon le capitaine Stéphane Sarrazin, « à la maison, tout est possible, on prend les matchs les uns après les autres. Du premier au dernier, on les gagnera ! ».

Prochaine rencontre de N3 le 1^{er} mars, Mantaille sera en déplacement à IE-CTC Rhône Sud Basket, (Coopération Territoriale des Clubs de Communauté-Ternay, Grigny et Saint-Andéol-le-Château).

Tain-l'Hermitage | Tournon-sur-Rhône

Basket : l'AGTTBC en danger sur le parquet d'Andrézieux III



Ce soir, l'équipe fanion obtiendra-t-elle sur le parquet d'Andrézieux, sa 2^e victoire de la saison en déplacement ?

Samedi 22 février, l'équipe fanion Nationale 3 de l'Avant Garde Tain-Tournon Basket Club (AGTTBC) joue dans la salle d'Andrézieux Bouthéon Loire III (4^e, 24 points, 9 succès, 6 revers). Au match aller, le 26 septembre dernier, les hommes du président Stéphane Lambert s'étaient imposés sur le score de 115 à 83. Mais, ce n'est un secret pour personne, en cette saison 2024-2025, les Rouge et Blanc de l'AGTTBC voyagent mal (9^e, 23 points, 8 victoires, 7 défaites) ; ils n'ont gagné qu'un seul match en déplacement, c'était le 21 septembre 2024, sur le parquet de l'actuelle lanterne rouge, Clar Lyon sur le score de 102 à 99. L'AGTTBC ne bénéficie donc pas de la faveur des pronostics face à une équipe du haut tableau. « Il s'agit d'un match important car il faut valider l'état d'esprit et la manière que nous avons affichés lors de notre dernier match à domicile face à Clar Lyon. Il faut aussi mon-

trer que nous sommes capables de nous exporter », a confié l'entraîneur, Jesse Delhomme. Les coéquipiers du capitaine Antoine Cornud (consigné à l'infirmerie), feront le déplacement à Andrézieux : Marius Vincent, Thibaut Betton, Hugo Noyel, Calvin Blain, Mohammed Rebhouh, Thibaut Delorme, Jonathan Katchelewa Kyungu, Noha Nelhomme, Tristan Barriol.

Prochaine rencontre : samedi 1^{er} mars, à 20 heures, les hommes du président Stéphane Lambert, reçoivent Castelneau, actuellement 8^e, 23 points (8 victoires, 7 défaites). Au match aller dans l'Hérault, l'AGTTBC s'était inclinée de deux points, 81 à 83 ; une rencontre qui s'annonce serrée.

● Yves Giral

À l'agenda : superloto de l'AGTTBC : dimanche 9 mars à partir de 14 heures, à l'espace Charles-Trenet ; 3 euros le carton (Buvette, petite restauration).

Mantaille Sportif : les bénévoles et des partenaires à l'honneur

Samedi 22 février, salle des fêtes de Mantaille, en présence de Patricia Boidin, maire, Florent Brunet, conseiller régional vice-président de l'Interco et de nombreux élus du territoire, le président Jean-Guy Aillaud, André Cros (chargé du sponsoring) et Valentin Girard (trésorier) ont accueilli partenaires et bénévoles pour les remercier de leur investissement dans la vie de Mantaille Sportif.

Le président a annoncé les 80 ans de la création du club, né sous l'impulsion de l'instituteur du hameau, Marcel Magnan. Cet anniversaire sera fêté le samedi 6 septembre. Il poursuit par un tour d'horizon sur l'activité sportive du club, formé de 16 équipes qui ont joué 196 matchs sur la saison, en Départementale Drôme-Ardèche, en Régional et en poule B de N3, avec des coachs issus du sérail mantaillard étoffé de 164 adhérents (plus que la population du hameau de Mantaille).

Les entraîneurs sont souvent dans la nécessité d'utiliser d'autres gymnases, notamment celui d'Albon. Depuis peu un minibus est à disposition des joueurs. « Je suis un président heureux et fier de représenter



Les élus ont salué les dirigeants et bénévoles de Mantaille sportif. Photo Bernard Ballester

Mantaille. Continuons comme cela et tout ira bien » déclara Jean-Guy Aillaud.

• Deux bals avant les premiers sponsors

André Cros rappela les débuts du sponsoring : « En 1945, le club organisait deux bals qui étaient la seule source de financement (budget du club 4 800 francs soit 700 €). Suite à leur arrêt, il fut fait appel à des sponsors. Les premiers panneaux publicitaires sont arrivés en 1998-1999, qui depuis ont "fait des petits", permettant

dans un esprit familial des actions incontournables pour la réussite et le développement de l'association. »

Patricia Boidin souligna la bonne entente du club avec la municipalité, rappela la gratuité des installations mises à disposition et précisa son bonheur d'avoir sur la commune deux clubs de basket. Anneyron basket (créé il y a une soixantaine d'années) et le Mantaille sportif. Florent Brunet salua la ténacité du président, ce dernier depuis 2023 réclamant un minibus.

• M.B.

Saint-Marcel-lès-Annonay • Le club de basket fait carton plein pour son after work



250 personnes se sont réunies lors de la soirée after work du club de basket.

L'ESSM (étoile sportive de Saint-Marcel-lès-Annonay) a convié les habitants et sympathisants du club de basket pour une soirée after work. Organisée dans la salle culturelle ce vendredi 21 février, la soirée a rassemblé 250 personnes dans une ambiance détendue, autour d'un repas, pour soutenir le club iconique de la commune.

Basket-ball (N3) : l'AGTTBC revient vainqueur d'Andrézieux III

L'équipe fanion Nationale 3 de l'Avant Garde Tain-Tournon Basket Club (AGTTBC) de Jesse Delhomme (assisté de Romain Bouretz et Lionel Betton), qui n'avait plus gagné en déplacement depuis le 21 septembre, a fait samedi 22 février le voyage d'Andrézieux-Bouthéon Loire.

Après un premier quart-temps équilibré (21-21), les hommes du président Stéphane Lambert remportaient le second de 10 points (25-10), menant au tableau d'affichage (45-36). Calvin Blain et ses partenaires dominaient le 3e quart (17-11) et creusaient l'écart (63-47). Si les locaux enlevaient le dernier quart (20-13), c'est l'AGTTBC qui avait bien le dernier mot, de 9 points (76-67).

Les marqueurs



Sur le parquet d'Andrézieux, Noah Nelhomme a explosé le compteur (30 points).

Marius Vincent (2), Noah Nelhomme (30), Tristan Barriol (1 à 3 points), Calvin Blain (6), Mo-

ammed Rebbouh (6), Thibaut Delorme (10), Jonathan Katchelewa Kyungu (19).

Au classement, l'AGTTBC pointe à la 4^e place avec 25 points, à 2 longueurs du second Tarare et à 4 longueurs du leader La Charité.

Le prochain match

Samedi 1^{er} mars, à 20 heures, les hommes du président Stéphane Lambert, invaincus à Fernand-Chapelle, reçoivent Castelneau actuellement 8^e, 23 points (8 victoires, 7 défaites). À l'aller dans l'Hérault, l'AGTTBC s'était inclinée de deux points (81-83). Une rencontre qui s'annonce serrée et pour laquelle les Rouge et Blanc auront bien besoin du soutien inconditionnel de leurs supporters.

Super loto de l'AGTTBC : dimanche 9 mars à partir de 14 h espace Charles-Trenet ; 3 € le carton (buvette, petite restauration).